

# *D*iversités et *C*itoyennetés

## *La Lettre de l'IRFAM*

*Institut de Recherche, Formation et Actions sur les Migrations*

N° 2  
II/2005

*Dossier :*

### *Faut-il avoir peur des communautés immigrées, surtout si elles sont religieuses ?*

IRFAM-Secrétariat  
17 Rue Agimont 4000 Liège - Belgique  
T. 04-221 49 89 F. 04-221 49 87  
info@irfam.org - <http://www.irfam.org/>

#### *Sommaire*

- [Editorial. Et de deux !](#)
- [Campagne « Diversités et Citoyennetés »](#)
- [DOSSIER : Faut-il avoir peur des communautés immigrées, surtout si elles sont religieuses ?](#)
  - [Interview d'Altay Manço, Directeur scientifique de l'IRFAM](#)
  - [Un projet européen de lutte contre les discriminations religieuses : « Cultes et cohésion sociale »](#)
  - [« L'intégration symbolique de l'islam en France », un texte de Yassine Chaïb, sociologue, auteur de « l'Emigré et la Mort »](#)
  - [Publications : la rentrée des livres](#)

## Editorial

### Et de deux !

Chères amies, chers amis,

Bonne rentrée.

L'IRFAM, l'Institut de Recherche, Formation et d'Action sur les Migrations, est heureux de vous proposer le deuxième numéro de sa lettre « **Diversités et Citoyennetés** ».

L'Institut est au service des acteurs sociaux intervenant dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la santé et du monde socio-économique afin de construire des liens entre, d'une part, la recherche en sciences sociales et, d'autre part, les interventions dans les domaines de l'inclusion sociale, de la participation sociopolitique, de l'éducation à la citoyenneté et à la paix, du développement psychosocial, ainsi que de la lutte contre les exclusions et pour la valorisation des diversités. Les moyens mis en œuvre par l'IRFAM sont la sensibilisation, la formation et l'accompagnement d'intervenants sociaux, de décideurs politiques et, à travers eux, de l'ensemble de la population concernée par les questions des diversités socioculturelles et de la participation citoyenne.

**Le présent journal électronique est un des axes importants de nos actions d'éducation permanente.** Rester en contact avec notre public de plus en plus nombreux, l'informer de manière continue de nos publications et activités sont nos principales préoccupations. Notre site <http://www.irfam.org/> bientôt entièrement revu à l'occasion de cette rentrée professionnelle est également à votre disposition pour vous permettre de suivre à tout moment l'évolution de nos recherches, formations et autres événements.

Dans ce **deuxième numéro** de notre lettre « *Diversités et Citoyennetés* », nous avons choisi de vous présenter plus amplement ce qui est devenu une des thématiques les plus chères à l'Institut ces dernières années : **l'approche de la diversité religieuse dans les pratiques de cohésion sociale.** En particulier, c'est l'intégration de la diversité musulmane dans l'espace local des municipalités européennes qui nous occupe le plus, un sujet venu, au début de cet été, se loger une fois de plus dans l'actualité la plus brûlante - parfois pour le meilleur, mais hélas trop souvent pour le pire.

« *L'islam dans le local* » ... nous l'aborderons à travers un échange avec **Altay Manço**, Directeur scientifique de l'IRFAM, sur le rôle et la fonction des communautés dans l'intégration sociale des immigrants.

La présentation du projet d'action européen de lutte contre les discriminations religieuses, « **Cultes et Cohésion sociale** », illustre ce point de vue. Elle est complétée par la liste des **nouvelles publications et des événements à venir** de l'IRFAM et de ses partenaires à propos de l'islam et son intégration en Europe.

Nous sommes également très heureux d'offrir notre tribune à **Yassine Chaib**, Directeur régional du FASILD de Picardie, qui nous livre un texte sur **l'intégration symbolique de l'islam dans notre quotidien**, à travers son expérience marseillaise ... Chaib est un sociologue français auteur de *L'émigré et la mort*. Voici ce qu'un de ses confrères, Guillaume Logez de Lille dit de son travail : « *L'évocation des biens symboliques de l'islam en terre républicaine en lien avec la mort, la mémoire des lieux, le calendrier des prénoms ... est une analyse qui mérite que l'on s'y arrête. Chaib pose la question non pas tant du symbole mais surtout des modes d'appropriation sociale des symboliques. Le symbole est dans toute société ce qui fait le lien social, la vision commune, la cohésion entre individus, par définition tous très différents. D'ailleurs les religions promeuvent avant tout du lien en transmettant des rites qui se fondent sur du symbolique. N'est-ce pas un des axes de la transmission sociale nécessaire à la longévité de l'infrastructure et de la communauté ? Une communauté existe avant tout à travers ses liens symboliques. C'est à travers des conduites symboliques que les communautés s'approprient leurs territoires de vie. Notion centrale dans le sentiment de l'appartenance locale, cette identification territoriale et temporelle est aussi hélas le lieu de bien des conflits, parfois colorés religieusement.* »

La maîtrise des symboliques identificatoires pourraient donc bien être une des issues possibles pour la pacification culturelle et la construction collective de la cohésion sociale au-delà des diversités. Mais, quand on manipule du symbolique - qui sont des « biens » comme le dit très justement Y. Chaib -, il faut être attentif à ce que les modes d'appropriation de ces symboles soient *pluriels*. Sinon, au nom de l'égalité, c'est la liberté des points de vues qui risque d'en pâtir. Chaib est de ceux qui montrent que la diversité ne met pas la République en danger ...

**Bonne lecture !**

**Spyros Amoranitis, Directeur de l'IRFAM**

## Campagne « Diversités et Citoyennetés » (2005-2006)

« **Diversités et Citoyennetés** » est le nom de la campagne de sensibilisation et d'information tout public que l'IRFAM, en tant que mouvement d'éducation permanente, a lancé durant les années 2005 et 2006. En corrélation avec l'année européenne de la participation citoyenne, soutenue de diverses manières tant par l'Union européenne que par le Conseil de l'Europe, l'IRFAM souhaite attirer l'attention des acteurs de l'action sociale, des décideurs et finalement de l'ensemble des citoyens de la Communauté française sur le fait que les diversités socioculturelles ne sont pas des obstacles à la pratique de la participation sociale. Au contraire, la valorisation des diversités dans nos espaces publics est un nouvel outil de participation et de citoyenneté pour tous, non pas seulement au-delà, mais aussi et surtout grâce aux diversités qui nous traversent tous.

Qui parle de société, parle d'adhésion à cette société, de participation sociale et donc de citoyenneté. Les actes de citoyenneté se déclinent aussi au pluriel, puisque la citoyenneté ne s'arrête pas à la possession d'une carte d'identité, à une nationalité donnée, ou à une participation politique limitée aux urnes. La citoyenneté se veut une participation de tous les instants, dans tous les lieux qui font la société. Ainsi, une personne qui n'a pas de droit de vote (ce qui est courant dans le domaine de l'immigration) peut très bien s'impliquer dans un quartier, à travers son activité professionnelle, associative, ou simplement par sa qualité d'habitant, dans des comités de locataires, par exemple. De même, une personne clandestine sur le territoire belge, jouit d'une existence citoyenne : malgré l'absence de reconnaissance juridique de sa présence, divers droits d'accès à la scolarité et aux soins, notamment, lui sont accordés. Cette présence et cette interaction avec les services concernés, mais aussi avec le voisinage, sont des manières de vivre la citoyenneté qui peuvent orienter l'individu vers plus de reconnaissance de ses droits. Il existe donc différents niveaux de participation citoyenne, d'importance et d'impact inégaux, mais qui sont tous nécessaires.

L'objectif de la campagne « Diversités et Citoyennetés » de l'IRFAM vise plus particulièrement à développer les « compétences

interculturelles » des citoyens afin d'amplifier la participation sociale de tous. *Comment participer au-delà des différences ? Peut-on en identifier des exemples valides, les proposer au tout public afin qu'il puisse s'en inspirer ? Comment développer les compétences des citoyens et des institutions en cette matière ? Comment être citoyen par la valorisation de nos diversités, plutôt que par leur annulation dans un discours « universaliste » que le sens commun retient trop souvent comme la voie royale de l'intégration ...*

Il s'agit d'un travail de formation de citoyens-relais, à savoir d'intervenants sociaux, d'acteurs médiatiques, de décideurs, en particulier de décideurs locaux à Bruxelles et en Wallonie. Il s'agit aussi de sensibilisation d'un public tout venant. En partant du local et ralliant la dimension européenne et internationale, nous développons les thématiques suivantes :

- Quelle participation sociale pour les migrants dans les communes ?
- Accueil et intégration des demandeurs d'asile : quelles citoyennetés ?
- Triangle migration-genre-emploi : quelles participations citoyennes ?
- Interculturel et co-développement : vers une citoyenneté transnationale ?
- Quelles diversités et citoyennetés européennes : le couple Turquie-Europe ?

et, enfin, le thème à l'honneur dans ce dossier :

- Diversité religieuse et citoyenneté : quelle participation pour les communautés culturelles au niveau local ?

Ces initiatives seront menées dans diverses villes de la Communauté française en collaboration avec des réseaux associatifs et institutionnels divers : conférences, expositions, ainsi qu'un événement important à la fin de l'année en collaboration avec la Fondation Roi Baudouin. *A suivre donc dans nos pages « Agenda » et sur notre site web.*

## Dossier :

### *Faut-il avoir peur des communautés immigrées, surtout si elles sont religieuses ?*

*Rencontre - Altay Manço, directeur scientifique de l'IRFAM*

*« Deux jambes pour marcher ... »*



*« Diversités et Citoyennetés » - A. Manço, vous êtes docteur en psychologie sociale, directeur scientifique de l'IRFAM et Chargé de cours adjoint à l'Université de Liège. Vous venez de publier avec Chr. Parthoens De Zola à Atatürk : « un village musulman » en Wallonie, chez L'Harmattan, (voir la partie « Publications »). Le concept de « communauté » est souvent décrié lorsqu'il s'agit de populations issues de l'immigration. Par exemple, les personnels des services publics, les travailleurs sociaux, etc. ont parfois des difficultés à envisager une collaboration sereine avec des membres de « communautés » immigrées, qui de surcroît se définissent en référence à des identifiants religieux : associations d'entraide, foyers culturels, églises, mosquées, ...).*

**Altay Manço** – En effet, il arrive souvent que des entités communautaires immigrées proposent des activités d'encadrement pour la population et soient désireuses de reconnaissance et de coopération avec les institutions des pays dans lesquels elles évoluent. L'enjeu essentiel des tensions ou difficultés que vous signalez semble porter sur **la légitimité de certains acteurs à encadrer des jeunes issus de l'immigration dans une perspective d'intégration ou de cohésion sociale**. La nature des modèles et des valeurs à transmettre, la capitalisation de l'action sociale ou éducative à partir d'une institution privée ou publique, religieuse ou laïque, ethniquement identifiée ou universaliste, sont des questions qui importent aux yeux des intervenants sociaux employés ou financés par les pouvoirs publics des Etats européens sécularisés.

**D&C** - *Si les groupes musulmans ne sont pas les seuls concernés par ces difficultés, apparemment ils semblent plus souvent que les autres être la cible d'« évitements » ou de « suspicions » de la part des professionnels d'actions socio-éducatives. Il est vrai que le climat de menace que les extrémistes font peser sur les sociétés occidentales accentue le phénomène.*

**A M** – Oui. De plus, plusieurs pays européens, comme la Belgique, sont marqués par des tensions sociales pas si anciennes, qui ont vu leur société se fracturer violemment entre un camp « traditionnel/religieux/privé/royaliste » et un camp « moderne/séculier/public/républicain ». S'agissant de groupes d'immigrants récents ou faiblement qualifiés, cette situation est également le fruit des difficultés « techniques » que rencontrent les responsables ou leaders des communautés immigrées, ceux-ci n'étant en général pas des professionnels de l'action socio-éducative. A l'origine de ces difficultés se trouve entre autres l'absence d'instances d'arbitrage et de médiation et l'absence de canaux de communication véritable entre les décideurs/acteurs locaux et les communautés immigrées. Par ailleurs, l'existence de cette offre culturelle immigrée est souvent considérée comme synonyme, voire cause de difficultés d'intégration socioculturelle : ainsi certains s'interrogent sur l'opportunité d'enseigner les langues d'origine, de diffuser des chaînes de télévision des pays de provenance, de soutenir une équipe de football « ethnique », etc. Or, une des difficultés méthodologiques récurrentes dans le travail social est justement de pouvoir évaluer de manière réaliste les effets des initiatives socio-éducatives de longue durée et de diverses natures. Le travail d'évaluation qui ne

tient pas compte de l'évolution dans le temps des communautés ciblées par les actions conduit souvent à des visions limitées ou biaisées de la psychosociologie de ces communautés, visions accentuant les sentiments d'échec des politiques ou pratiques d'intégration. **La lecture mono-chromatique des réalités liées à l'insertion et à l'intégration des populations immigrées débouche sur des constats de faillite des politiques dites d'intégration.** L'absence d'une politique d'évaluation accentue ainsi le fantasme de l'Autre : on en arrive à rendre responsable des difficultés l'identité même de l'autre, c'est-à-dire ce qui fait qu'il est lui-même là où il est et au moment où l'on en parle. Elargir les analyses à la vision intime des groupes d'immigrants donnerait en revanche des résultats sensiblement différents, montrant comment, à sa façon, l'immigrant bénéficie de l'action sociale qui lui est proposée et construit à son tour sa propre « intégration » au départ de ses propres intentions.

**D&C** - *Un des indicateurs majeurs de cette « intégration » n'est-il pas de constater que la population transplantée s'approprie son nouvel espace (comme le soutient Y. Chaïb dans l'article de ce numéro) ?*

**A M** - L'implantation par la communauté immigrée d'une structure sociale, de lieux collectifs tels que commerces et églises, l'accès à la propriété sont les signes tangibles de cette appropriation. L'occupation de l'espace s'annonce aussi dans le paysage : paysage sonore (appels à la prière, ...), paysage visuel (appropriation parfois inscrite sur les murs ou les enseignes ...) Oui, je pense qu'apprécier la manière avec laquelle une population immigrée investit son nouveau territoire et se laisse investir par les réalités nouvelles dont il regorge est un indicateur d'intégration majeure et, partant, un des lieux importants de la construction de la cohésion sociale entre populations différentes, au-delà de leurs diversités culturelles. Une population immigrée nombreuse et développant le projet de demeurer en communauté peut emprunter des voies inattendues d'intégration et d'appropriation de son nouvel espace sociogéographique et culturel. Il est impertinent de s'attendre à ce qu'elle suive nécessairement et exactement les chemins d'insertion qui furent ceux des populations immigrées qui l'ont précédée, comme il est illusoire d'envisager qu'elle s'assimile exactement comme le souhaiterait la population autochtone, d'autant plus que le théâtre socio-économique de cette intégration change d'époque en époque et présente un décor tantôt favorable tantôt producteur d'exclusions sociales. Je crois que cette attente doublement déplacée est source de frustrations chez certains membres des sociétés « de souche » ou membres de mouvements d'immigrations intra-européennes plus anciennes, qu'il s'agisse d'intervenants sociaux, de décideurs ou de simples citoyens. Constatant les écarts entre les trajectoires socioculturelles des immigrants, par exemple, Polonais, Italiens ou Grecs, d'une part, et Turcs, Marocains et Africains sub-sahariens, d'autre part, **il est courant d'entendre d'aucuns déplorer que les immigrés « ne veulent pas s'intégrer » ...**

**D&C** - *Il est en effet difficile pour les intervenants sociaux et décideurs européens de comprendre et/ou d'accepter comme légitimes les besoins d'intimité et d'homogénéité des groupes immigrés sans se sentir exclus eux-mêmes.*

**A M** – Tout à fait ! mais « se retrouver entre soi, en famille ... », n'est-ce pas une attente présente au sein de tout groupe, qui contribue précisément à la construction de l'identité de ce groupe ? **La peur de l'homogénéité du groupe « Autre » n'a souvent d'égale que l'homogénéité ignorée du groupe propre !** Par ailleurs, le processus psychosocial de « compensation » ou de balance identitaire n'est que rarement compris par les acteurs en contact avec l'immigration. Il s'agit d'un des phénomènes fondamentaux de la psychologie interculturelle telle que mise en évidence par, entre autres, Carmel Camilleri et Geneviève Vinsonneau. Il permet à l'individu une gestion différenciée de ses identités ou appartenances : cela signifie que les conduites symboliques sont non corrélées ou qu'elles peuvent converger entre elles des aspirations opposées. Tout se passe comme si ce qui est identifié extérieurement comme un « repli identitaire » en telle matière rendait négociable ce qui peut être ressenti comme une assimilation culturelle en telle autre matière : **« Oui, je suis religieux et c'est ça qui me permet de m'ouvrir aux personnes de toutes origines ... je ne sais pas marcher sur une seule jambe, je dois et me retrouver en moi-même et en même temps aller vers les autres ... ».**

**D&C** - *Les divisions et parfois les dissensions à l'intérieur des groupes d'immigrants, les diverses façons de vivre l'islam (islams des Turcs et islams des Marocains, islams des hommes, islams des femmes, etc.), par exemple, ne sont pas toujours comprises et heurtent, dans certains cas, les observateurs extérieurs. Qu'en pensez-vous ?*

**A M** - Il faut noter que l'homogénéité perceptible au sein de certains groupes d'immigrés autorise en quelque sorte l'hétérogénéité intériorisée de chacun des membres de ces groupes, au prix d'une apparente ambiguïté

affective. Celle-ci est en effet une nouvelle source d'incompréhension possible entre des personnes issues de l'immigration et certains intervenants sociaux qui peuvent être attachés à des valeurs de cohérence rationnelle. Pour moi, la valorisation de diversités et leur accueil sincère est une des conditions premières de l'intégration. Il faut tenir compte du fait que les minorités culturelles issues de l'immigration ouvrière sont en attente d'une telle reconnaissance importante qui légitimise leur installation définitive dans le pays hôte. Ainsi, il arrive que les groupements culturels issus de l'immigration, en particulier les associations religieuses, tentent de présenter leurs culture, foi et culte aux autres habitants et les invitent à partager leurs fêtes, repas et communions. Cet élan, parfois mal compris, pourra donner lieu à des réactions de rejet – comme par exemple de considérer comme un acte de prosélytisme la lecture du Coran à l'ouverture d'une réunion ou d'être dérangé par l'usage lors d'une réunion de la langue d'origine ... Il s'agit de concevoir des espaces connecteurs et des thématiques permettant à des parties de populations de se « frotter » les unes aux autres et de se solidariser. A leur tour, les populations d'origine étrangère et, en particulier, les associations ou les institutions religieuses, doivent poursuivre leurs efforts afin de s'ouvrir davantage aux jeunes et aux femmes, ainsi qu'à l'ensemble de la population et des structures de leur localité, dans le cadre d'activités collectives diverses. Dans certains cas, ces initiatives pourraient montrer à tous l'utilité de la morale religieuse ou du lien communautaire par rapport à des objectifs sociaux actuels comme garantir la sécurité et la sérénité de tous, réserver aux aînés une place dans la société, offrir aux jeunes des valeurs et des modèles de conduite positifs, se solidariser avec les plus démunis, se solidariser avec les régions moins développées du monde, etc.

**D&C** – *Ne pensez-vous pas que le religieux soit une mauvaise porte d'entrée pour faciliter le contact dans un monde sécularisé européen, surtout s'agissant de l'islam ... ?*

**A M** – On peut en effet le penser. Par exemple, les alliances spontanément construites entre croyants de différentes religions en Europe ne mobilisent pas une part centrale de la population. Quant à la stratégie des associations culturelles d'immigrants de se fédérer avec d'autres structures de la même origine (attitude souvent vérifiée auprès de la population d'origine turque, par exemple, que j'ai visité l'an dernier lors d'une petite « tournée des mosquées »), elle ne sert pas non plus toujours l'objectif de la cohésion sociale au sein de la société globale, même si ces collaborations internes à une minorité ethnique permettent aux associations locales de se raffermir. Il faut rappeler que les responsables associatifs issus de l'immigration manquent souvent de compétences linguistiques et institutionnelles pour entrer dans des rapports utiles avec les structures sociopolitiques des régions d'accueil, telles que des administrations, fondations et autres associations. Ils sont souvent disqualifiés dans ce type d'interactions ...

**D&C** – *La concentration communautaire ne s'impose-t-elle pas aux travailleurs sociaux ? Ont-ils les moyens de la dissiper ?*

**A M** - Il me paraît plus efficace de tenter d'exploiter les potentialités que cette cohésion peut offrir et de gérer les conflits de façon à permettre à la communauté d'origine étrangère et à tous les autres habitants d'accéder progressivement à des lieux de dialogue, sans devoir rompre leur structure première. **L'interculturel est, parfois, la gestion de l'homogène** : bien entendu, des parcelles d'homogénéités culturelles pouvant se conjuguer. Par ailleurs, comment s'attendre à ce que l'immigrant cartographie facilement et rapidement la géographie socioculturelle de cette Europe éclatée ? Comment apprécier la mixité et l'hétérogénéité socioculturelles dans des pays comme la Belgique, par exemple, qui s'impose à elle-même la « gestion séparée par piliers » de ses intérêts les plus centraux comme la solidarité entre citoyens ou l'éducation des jeunes ? Auquel des groupes en particulier faut-il, en fait, s'intégrer ? A-t-on le choix ? Faut-il s'intégrer non à un groupe en particulier, mais au système des piliers lui-même, en tant que représentant d'un groupe spécifique ? ... **Avec laquelle de ses jambes faut-il marcher ?** C'est la question que l'immigré pourrait se poser ! Si s'intégrer en Europe signifie prendre part à la société civile en tant que nouvelle catégorie, nous pouvons alors dire qu'au regard d'observations locales, la population immigrée, en général - et la population musulmane, en particulier - sont déjà en voie d'intégration puisqu'elles offrent, depuis des décennies, l'image d'une structuration interne au niveau local, d'un entrelacement fédéral au niveau national et transnational et, enfin, la preuve d'une capacité d'interaction avec les autres segments sociaux et philosophiques des pays européens, même si cette interaction est loin d'être indolore. Si, en revanche, s'intégrer en Europe est s'assimiler à l'un ou à l'autre, ou encore à plusieurs des groupements socio-institutionnels et philosophiques existants, alors nous pouvons également dire que cette insertion socio-institutionnelle et politique est en marche dans divers pays, même si celle-ci est plus lente, plus tardive et encore moins évidente que le premier processus d'intégration, car, contrairement à ce que l'on pourrait croire, les résistances sont fortes face à la réponse enthousiaste donnée par les personnes d'origine étrangère à l'injonction de participation sociale qui

leur est adressée par les sociétés d'accueil. On voit les symptômes d'une telle volonté « d'en être », tant au niveau local qu'au niveau national, dans l'accès aux études supérieures des jeunes issus de l'immigration, dans l'engagement politique et associatif de nombreuses personnes d'origine étrangère, dans leur travail syndical, dans leurs inscriptions professionnelles de plus en plus visibles, etc.

**D&C** - *Faut-il envisager que ces deux voies sont complémentaires et nécessaires à l'équilibre identitaire des personnes et des groupes issus de l'immigration, dans un contexte de multiculturalité ?*

**A M** – Bien sûr ! Tant au niveau des communautés que des personnes, ces deux orientations représentent l'hétérogénéité intériorisée ou les « deux jambes pour avancer » ! L'alliance entre ces deux perspectives apparemment contradictoires permet aux personnes et aux communautés d'origine étrangère d'adopter des positions étonnantes et inattendues, souvent déroutantes et questionnantes pour les Européens « de souche », à la mesure de la « paradoxalité » des synthèses qu'elles sont obligées de produire : sinon, comment être musulman en Europe ? Comment devenir Turc, Chinois ou Arabe et Européen ? Comment être un Européen noir ? Comment être « Soi », tout simplement, au milieu d'un champ de tensions identitaires exacerbées ? Face à une communauté fortement structurée comme certaines populations immigrées, le développement de la personne ne peut se concevoir en dehors des réseaux de solidarité, du potentiel d'énergie, de l'historicité et du sentiment de fierté que procure l'appartenance communautaire. L'intégration n'est pas un abandon des traits culturels d'origine, mais leur articulation aux exigences d'une insertion générale. Aussi, plus que jamais, la question du comment contribuer au développement des citoyens et des communautés reste-t-elle posée ! Plus que jamais, l'intégration des immigrants et de leurs descendants est déterminée, pour nombre d'entre eux, par la réussite scolaire, par l'accès à un travail valorisant et par une réelle reconnaissance socioculturelle de leur présence. La démarginalisation passe aussi par la qualité des conditions de logement et d'installation. Un contexte d'intégration équilibré offre aux communautés issues de l'immigration la possibilité de développer leur propre vie sociale et des espaces-temps d'articulation de cette vie avec la société d'accueil. Parmi ces espaces, on retrouve des « lieux de frottement » de divers types, où l'on discute des visions différentes de l'intégration des immigrants et des descendants d'immigrants de diverses origines et époques ; où l'on débat des visions différentes de l'intégration adoptées par les immigrants ou les descendants d'immigrants et les autochtones de conditions et générations diverses ; où l'on laisse libre cours à sa créativité et invente ses synthèses socioculturelles ; où l'on rencontre des « acteurs-ponts », des passeurs de culture, des médiateurs capables d'inspirer/initier des modèles de mixité praticables et valorisants ... Notez en plus que les communautés d'origine turque ou maghrébines en Europe continentale comptent environ 30 % de personnes adultes exclues du marché de l'emploi. Les mêmes communautés connaissent également un taux d'accès à la propriété assez important parmi les ménages ... Ces constats montrent combien le capital social et la concentration communautaire leur ont été utiles pour maîtriser leurs conditions de vie et de logement, par exemple, dans un contexte économique très défavorable aux travailleurs faiblement qualifiés : **il n'est pas aisé de séparer les dimensions économiques et spirituelles de la vie des communautés immigrées qui constituent de plus en plus une part non négligeable des électors européens.**

**D&C** – *Merci pour ces réflexions qui montrent à tout le moins qu'en dehors de la question du développement économique, d'importants chantiers persistent encore dans le domaine des diversités culturelles et religieuses pour la construction d'une société européenne interculturelle.*



« Diversités et Citoyennetés » : Tour des mosquées turques. Ici à Châtelet.

## **Un projet européen de lutte contre les discriminations religieuses : « Cultes et cohésion sociale »**

L'action « Cultes et cohésion sociale » fut soutenue par la Commission européenne – Direction Générale de l'Emploi et des Affaires sociales – dans le cadre du Programme européen de lutte contre la discrimination et pour les droits sociaux fondamentaux et la société civile (Art. 13 du traité de l'Union). Il s'agit d'une action d'identification, de validation et d'échanges transnationaux de « bonnes pratiques » et d'informations dans le domaine de la lutte contre les discriminations coordonnée par l'Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations. La réalisation de l'action est menée sur le plan transnational avec six ensembles de partenaires ressortissants de divers pays :

- En Espagne : l'Association des Médiateurs Interculturels d'Espagne (ASMINE) et l'Université de Grenade en collaboration avec la municipalité de Grenade.
- En France : l'association « D'un Monde à l'Autre » (DUMALA) de Tourcoing et la ville de Roubaix, des associations locales, ainsi que le Groupe de Sociologie des Religions et de la Laïcité (GSRL) de Paris et le Groupe d'Analyse des Politiques Publiques (GAPP) de Cachan, ces deux groupes étant intégrés au Centre National de Recherche Scientifique (CNRS).
- En Italie : l'Association de Recherches et d'Interventions Sociales (PARSEC) en collaboration avec la ville de Rome et des groupements locaux.
- En Belgique : les Facultés Universitaires Saint-Louis de Bruxelles, l'Université de Gand, L'Exécutif des Musulmans de Belgique (EMB) et la ville de Visé, ainsi que diverses associations locales.
- En Grande-Bretagne : l'Université d'Oxford.
- Enfin, en dehors de l'Europe, l'Institut National de Recherche Scientifique (INRS) de Montréal, Québec, et le Centre d'Etudes du Moyen-Orient de l'Université Harvard à Cambridge, Massachussets.

L'objectif global de l'action est de mettre en évidence les « bonnes pratiques » de gouvernance locale dans la gestion de la diversité religieuse, et ainsi de mieux lutter contre les discriminations religieuses et culturelles que rencontrent les communautés musulmanes en Europe :

- L'identification et le développement des compétences des acteurs associatifs, des communautés religieuses et des institutions communales en matière de médiation communautaire, de négociation interculturelle, de coordination sociale, d'information, d'éducation et de sensibilisation à la diversité religieuse et philosophique ; l'identification et le soutien d'agents de changement et de diffusion.
- Le soutien concret des musulmans d'Europe dans l'inscription positive de leurs pratiques religieuses et éducatives dans l'espace de leurs municipalités.
- La modélisation de ces pratiques grâce à des comparaisons de cas nationaux à des fins de transferts vers d'autres contextes.
- La publication et la diffusion des résultats des expériences de lutte contre les discriminations religieuses.

L'action « Cultes et cohésion sociale » opte ainsi pour une stratégie d'investissement et d'accompagnement rapproché des acteurs locaux dans des espaces municipaux pour davantage de compréhension et de coopération. Les expériences développées dans les villes européennes ont pour vocation de produire un savoir-faire nouveau et transnational, exigé par les effets de la mondialisation sur nos comportements.

L'action et l'observation locales permettent d'atteindre un niveau approfondi de connaissance et de compréhension des réalités touchant à la discrimination des musulmans et du culte islamique dans des localités européennes. Elles permettent aussi d'atteindre un savoir pratique sur les modalités les plus efficaces d'une intervention visant à dépasser ces situations de blocage. Conçue comme une recherche-action, l'intervention concrète des équipes partenaires auprès des municipalités et de leurs administrés contribue à identifier et à valider les pratiques pertinentes de médiation interculturelle, d'information, de sensibilisation, de concertation et de collaboration intercommunautaires en matière de lutte contre les discriminations religieuses et autres dont souffrent les musulmans d'Europe :



- Ainsi, l'équipe espagnole, par exemple, a opté pour une démarche de médiation socioculturelle afin de tisser les liens entre les communautés musulmanes elles-mêmes, ainsi qu'entre celles-ci et les dirigeants et riverains non musulmans, pour dépasser les incompréhensions et suspensions à l'égard des musulmans de Grenade. Il s'agissait aussi d'accompagner la mise en activité d'une nouvelle mosquée.
- En Italie, c'est d'une activation d'échanges qu'il fut question afin de rapprocher d'une part les habitants musulmans et les autres et, d'autre part, les représentants des communautés musulmanes et les services socio-éducatifs et sanitaires de la ville de Rome. Il s'agissait donc de créer une intercompréhension, gage de lutte contre les discriminations et stéréotypes.
- A Roubaix, en France, un accompagnement systématique fut réalisé et un rôle de « conseil professionnel » rempli tant vis-à-vis de la municipalité qu'auprès de la communauté musulmane afin de faire aboutir l'établissement d'un complexe culturel au service de la population musulmane de l'endroit tout en respectant tant les lois de la République que les besoins et attentes spécifiques des citoyens musulmans.
- En Belgique, trois sites sont investis. A Gand, un travail de prise en charge est en cours par une structure universitaire au service de la communauté musulmane. Il s'agit d'inciter les élus locaux à accepter un certain nombre d'aménagements dans le dossier des rites d'enterrement. A Visé (Liège), on a dispensé des conseils de manière informelle au groupe musulman dans ses rapports avec les pouvoirs locaux et supra-locaux, ainsi qu'avec d'autres groupements existant sur le territoire. La source de cette mobilisation est un travail de mémoire sur l'établissement de la communauté turque dans cette localité. A Bruxelles, pour finir, on a réalisé également une observation afin de susciter une conscientisation et une modélisation d'une pratique réussie. Elle porte sur l'érection du minaret d'une mosquée de quartier (Schaerbeek).
- En Grande-Bretagne, un travail de réglementation et de médiatisation fut possible à partir de résultats d'études statistiques menées par le Professeur Ceri Peach du département de Géographie sociale de l'Université d'Oxford. Observant le comportement de l'administration de l'urbanisme de diverses villes vis-à-vis des demandes d'installation de mosquées sur plusieurs dizaines d'années, l'équipe de C. Peach a pu faire remarquer de très grosses distorsions entre les traitements réservés aux membres de différentes religions. La sensibilisation et l'information sur une injustice constituent la première étape vers sa résorption. Lorsque l'on examine le nombre de mosquées existantes dans ce pays, on note que ce chiffre passe de 7 seulement en 1961 à 614 en 2001. Si l'on observe actuellement une certaine saturation de ce nombre par rapport à la taille de la population musulmane, force est de constater que la création de mosquées en grand nombre a causé, dans les années précédentes, bien des soucis au système d'aménagement urbain. Le projet britannique aborde ce problème à travers le cas local de Birmingham : il s'agissait de vérifier dans les archives de l'urbanisme si les problèmes rencontrés par les musulmans qui souhaitaient créer des mosquées durant ces 40 dernières années étaient plus sérieux que ceux des membres des autres cultes. On constate, en effet, plus de refus administratifs pour la création de mosquées que pour les lieux de culte sikhs, hindous ou chrétiens. Toutefois, les refus dépendent également dans une large mesure de la nature des projets d'affectation : ainsi, les autorités urbanistiques de la ville de Birmingham se sont montrées, par le passé, très opposées à ce que des maisons d'habitation soient transformées en mosquées. En revanche, elles se sont montrées de plus en plus souples pour la conversion d'anciens bâtiments tels que des églises, des cinémas, des bibliothèques ou des piscines en lieux de prière, même monumentaux, pour autant que les styles locaux soient respectés. De par la spécificité des prières quotidiennes, les musulmans sont très demandeurs pour transformer des maisons en petits lieux de culte à proximité de leurs habitations : ce type de demande constitue même la majorité des applications parmi ces personnes. Bien que les règlements soient appliqués de manière identique pour tout un chacun, la nécessité pour les musulmans d'avoir des lieux de culte proches des habitations n'étant pas comprise par les autorités compétentes, les données analysées montrent que les membres de cette religion se trouvent être victimes de ce que l'on pourrait nommer une discrimination indirecte.
- Au Canada, à Montréal, enfin, un travail de fédération et de mobilisation de responsables d'associations musulmanes autour d'une plate-forme de revendications citoyennes est en cours et contribuera à ce que les volontés de ce groupe soient relayées au niveau des décideurs politiques. Il s'agit pour la Professeure Denise Helly de l'INRS qui mène ce travail de dépasser les clivages internes autour d'un dénominateur commun.

Notre objectif opératoire est ainsi de comparer ces pratiques et leurs contextes, notamment grâce à la contribution d'experts spécialistes de l'immigration en charge d'analyses transversales et de la production de recommandations politiques et concrètes. En effet, les méthodes diversifiées de lutte contre les discriminations produisent des résultats différents en fonction du contexte sociopolitique et selon le type d'objet précis abordé. Il s'agissait donc pour nous de produire une expérience et une connaissance validées sur les moyens de lutte contre les discriminations en contextes variés.

Le réseau « Cultes et cohésion sociale » qui a existé de 2001 à 2004 est aussi une série de six rencontres transnationales et de trois colloques internationaux tenus à Rome, à Grenade et à Liège. Le dernier fut organisé le 21 septembre 2004 sur le thème des « *Gouvernances locales et diversité religieuse : cas du culte musulman en Europe et au Canada* ». Cette dernière rencontre a réuni l'ensemble du partenariat et pas moins de 120 participants parmi lesquels chercheurs, acteurs sociaux, décideurs politiques, responsables administratifs, responsables de communautés religieuses et étudiants de divers pays. Plusieurs autres productions écrites sous forme de livres, de brochures, d'articles de presse ou encore de textes en ligne portant sur la relation des actions locales complètent l'information à propos du projet ([cf partie « Publications »](#)).

**Spyros Amoranitis**

## L'intégration symbolique de l'islam en France

Le fait religieux est reconnu comme faisant avancer l'histoire et comme favorable à l'émergence de la citoyenneté. En effet, les systèmes théologiques adoptés à un moment de l'histoire modèlent nos représentations, nos manières de penser, d'agir et d'aborder le monde. Ils forment un « patrimoine immatériel », au sens qu'en donne l'UNESCO « *ensemble des pratiques et des représentations, espaces ou formes d'expression qui témoignent de l'adaptabilité des sociétés humaines* », autrement dit des savoir dire (théâtre et cinéma), des savoir-faire (peinture), des savoir être face à l'existence et bien sûr des savoir croire (héritage des croyances avec ses biens symboliques).

Il faudrait s'y faire, les religions ne sont pas toujours contre la modernisation, elles en sont même parfois le moteur d'intégration symbolique. En effet, les représentations symboliques de l'espace et du temps sont en relation directe avec les représentations religieuses. Quelques exemples suffiront à dire l'actualité des positions théologiques choisies par une communauté à un moment de son histoire. Le cas de l'islam en France est confronté à des discours identitaires très éloignés de l'importance du patrimoine immatériel et symbolique qui s'impose à l'individu.

Le modèle français d'intégration fait peu de place à l'imaginaire et au symbolique. Le fameux reflet fantastique, si souvent évoqué à propos de la religion, n'emporte guère qu'une acceptation péjorative pour le cas du culte musulman, relevant davantage du jugement de valeur plutôt que de l'attention positive envers les biens symboliques indispensables au patrimoine immatériel de l'intégration des populations migrantes. Le passage transformateur par l'intégration symbolique, condition de la reproduction matérielle des rapports sociaux, s'opère par un travail réflexif et univoque. C'est cette réflexivité et l'effet miroir que vise la fonction symbolique. Aussi, ce travail est loin des vieilles images du symbole comme nuée, comme masque, comme leurre.

En effet, le mot symbole vient du latin *symbolum*, lui-même emprunté au grec *symbolon*, qui fait référence à un objet concret partagé en deux en signe d'alliance entre deux tribus. Chaque moitié (objet concret, contenu manifeste) est le symbole du pacte ainsi établi (ce qui est représenté par l'objet, contenu latent). Le symbole est un signe concret évoquant, par un rapport naturel, quelque chose d'absent, d'impossible à percevoir, c'est-à-dire quelque chose de non sensible. Le sens commun du symbole repose sur l'engagement éthique impliquant le plus profond de la personne, et non sur une morale extérieure.

*Dans notre approche, il est question du nom d'une rue décernée à un citoyen français de confession musulmane, au toilettage du calendrier républicain pour une insertion actualisée de la côte des prénoms et à l'organisation d'une fête culturelle autour de la tradition du sacrifice.* La réussite de l'imagination symbolique dans le processus d'intégration des « musulmans sociologiques » dépend de l'aptitude à percevoir les symboles porteurs et à les interpréter. Il convient pour y parvenir de faire appel aux processus intuitifs de l'intégration symbolique. En effet, étymologiquement, imagination est solidaire d'*imago*, représentation, imitation et d'*imitor*, imiter et reproduire. Ainsi, l'imagination imite des modèles exemplaires, les images de réussite de musulmans afin de les reproduire, de les actualiser et les répéter sans fin. La piste du « préfet musulman » est une fausse piste car cette nomination ne constitue pas un affranchissement des logiques d'appartenance à une communauté pertinente.

L'intégration symbolique des musulmans sociologiques consiste à considérer la nation française comme une forme de communauté imaginée où l'identification participe de ces processus collectifs qui se réfèrent à des groupes abstraits. Dans ce creuset national, entre l'imaginaire communautaire et sociétaire, le référentiel religieux survit tout en occupant différents espaces sociaux, du domaine privé au public. Dans ce cadre, la société et les religions civiles se fondent et se confondent d'une telle manière que la vie sociale ne peut pas se maintenir sans un consensus normatif d'intégration symbolique. La question des relations entre la religion musulmane en France et l'identité nationale prend toute son ampleur au moment où le processus d'intégration des populations de confession musulmane est révolu dans sa dimension sociale, à tel point que la connotation péjorative du terme intégration est de l'ordre de l'insulte.

Le primat de la sémantique islamique où la signification de la présence musulmane est conçue comme le rapport singulier d'un indicateur de la vigilance laïque : la dimension instrumentale du symbole du voile islamique apparaît clairement puisque la fonction indicative du signe religieux se confond purement et complètement avec la manière d'être une marque indicative comme est la borne routière, la flèche, le clignotant social et identitaire. Dans de telles appréhensions hexagonales, la vigilance laïque s'est crispée sur le bien symbolique du voile comme une ligne Maginot de la visibilité du culte musulman. Cette attitude tranchée rappelle que le nœud symbolique entre l'espace public et l'espace privé n'est plus un questionnement de dévoilement mais un voile sur la réalité de plus en plus complexe des marquages de cette religion.

Par exemple, dans la boucherie hallal de mes parents installée dans une grande agglomération de 150 000 habitants, la clientèle des consommateurs est majoritairement composée de Français de souche. En effet, depuis 30 ans, cette première boucherie hallal créée en 1975 a connu un renouvellement constant de sa clientèle, entre les travailleurs migrants et leurs familles, et une modification radicale de son portefeuille de clients, en majorité des non musulmans. La viande hallal est une norme de consommation de qualité. L'abattage rituel est sublimé par la qualité du produit.

*Toute notre entreprise de réflexion est conçue comme l'effort de mettre cette intégration en signe, une voie symbolique comme moyen et instrument du contrat d'enracinement de cette religion dans l'espace laïque. Une négociation autour de quatre fondements.*

### **Premier fondement : la terre des Ancêtres, une rupture de la filiation**

La première fondation ancestrale serait la présence des sépultures musulmanes dans les cimetières communaux. En effet, l'ultime geste d'intégration des populations immigrées est le choix du lieu de sépulture en France. Cette question de l'inhumation des musulmans en France concerne un volet sociologique, c'est-à-dire un rapprochement entre un espace des vivants et un espace des morts. Une tension foncière s'est créée entre les priorités de l'aménagement du territoire et les attentes des citoyens de confession musulmane pour « leurs » places dans les cimetières français. En effet, cette revendication d'une inscription topographique et funéraire dans l'espace local est avant tout citoyenne et dépend des enjeux électoraux. Un droit de vote contre un droit de cité dans le cimetière.

Par ailleurs, dans la technique d'aménagement des regroupements confessionnels, l'orientation des tombes est une question d'expertise de géométrie et non une compétence culturelle. « *L'imam n'est pas géomètre, il dirige la prière des morts* ». En effet, à travers la sacralisation de la terre de France par les sépultures musulmanes, ce sont des racines que la première génération de l'immigration souhaiterait donner à ses enfants. Si la migration était sans risque, l'homme aurait perdu sa vie entière à s'en soucier. Entre le projet de migration et la malédiction de la mort en exil, l'émigré est arraché à l'ordre des choses, rendant reconnaissable sa nouvelle figure dans une présence retrouvée (inhumation de sa dépouille mortelle en France).

La racine du processus d'intégration d'une minorité ethnique est la quête d'une rédemption contemplative, en quelque sorte une force qui permet d'accepter dans un seul acte la vie dans la migration avec toutes ses contradictions intimes. C'est en plaçant cette souche aux deux bords des territoires de l'exil et du royaume que le butoir du retour s'est concentré sur le repère migratoire irréversible, le choix du lieu de sépulture. Un vouloir lointain de retour interférerait dans la condition d'un enracinement. Aiguillé par la mort, le désir d'intégration s'énonçait à un moment de la trajectoire comme l'occupation de la place d'un tiers, un revenant qui semblait n'être là que pour réclamer son dû et la compensation de sa dette.

Un dialogue intérieur semble avoir lieu. Il est constitué de déplacements significatifs entre le rapatriement et l'inhumation sur place. Cela a un prix, d'autant que la mémoire bute contre certains éléments représentatifs d'une déchirante histoire coloniale et d'un incontournable processus d'établissement. Sur les traces d'une perte inconsolable et de forts ressentiments du pays d'origine, la présence de lieux de sépultures musulmanes en France construit une croyance particulière dans une correspondance symbolique où la représentation est une présence bercée par une profonde mélancolie. L'homme migrant est une décision. On n'échappe à la mort qu'en la choisissant, celle du temps humain, celle qui travaille le temps et le déchire et dont l'irruption dans notre existence rend possible le ressaut de la vie au bord du monde. Une nouvelle vie est possible dans l'intuition d'un instant d'éternité.

Mourir et être enterré en France n'est pas une chose banale. Ce désir d'être inhumé loin de son pays d'émigration montre que l'immigré demande, dans une dernière tentative, d'être reconnu par la terre qui l'a accueilli jusque dans son enterrement sur le sol même : « *j'ai donné ma vie à ce pays, c'est aussi le mien et celui de mes enfants* ». A travers le don de sa vie, de sa force de travail, de son corps à la terre d'accueil, quelle est la valeur symbolique de ce corps ici et là pour la société et pour les proches du défunt ? L'inhumation nécessite un aménagement de carrés confessionnels dans les cimetières communaux et l'inauguration de nouveaux rites funéraires en France.

### **Deuxième fondement : les prénoms et l'assignation identitaire du calendrier des Français**

Bon nombre d'enfants reçoivent leur prénom en France et c'est la première image de l'enfant aux yeux du monde. Sa seule évocation peut inspirer des émotions diverses chez les autres par des associations de pensée. Le prénom est à la fois sonorité, image et symbole. Il est important de le situer dans le contexte social pour mettre en valeur l'enfant afin qu'il soit fier de son prénom. Le contexte social d'évocation du prénom arabe se caractérise par un déphasage de plus en plus flagrant avec le calendrier républicain et une forte visibilité de la seconde génération issue de l'immigration. En 1990, la fréquence d'utilisation des prénoms chez les garçons situe le prénom de Mohamed à la 28<sup>e</sup> place. En 1995, cette même fréquence d'utilisation situe les premiers prénoms arabes Yanis et Mehdi en 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> places et une meilleure position pour Mohamed à la 22<sup>e</sup> place. Les mêmes remarques pour les prénoms féminins : Sabrina (position 3), Myriam (position 10), Sonia (18). L'acculturation des prénoms arabes en France a une forte dominante émotionnelle liée à l'influence des événements médiatiques (sport, fictions et politique). Le top en 2001 des prénoms qui commencent à plaire regroupe plusieurs prénoms à consonnance arabe : Zinedine (position 5), Zakaria (position 8), Oussama (position 10), Bilal (position 14). Pour les filles, c'est Leïla, Nour et Chaima, Kenza, Nina, Sandra.

En France, après le calendrier révolutionnaire ou « calendrier des français », une loi de Germinal An XI (1 mars 1803) précise que « *seuls les prénoms et noms en usage dans les différents calendriers et ceux des personnages connus de l'histoire ancienne pourront être reçus, comme prénoms, sur les registres destinés à constater la naissance des enfants ; et il est interdit aux officiers publics d'en admettre aucun autre dans leurs actes civils* ». A partir des années 1960, un double mouvement de contestation issu des revendications régionalistes et de l'influence de la culture planétaire véhiculée par la télévision a amené les pouvoirs publics à donner des instructions ministérielles de « *bon sens afin d'apporter à l'application de la loi un certain réalisme et un certain libéralisme, de façon, d'une part à ne pas méconnaître l'évolution des mœurs lorsque celle-ci a notoirement consacré certains usages, d'autre part, à respecter les particularismes locaux vivaces* ». La loi du 8 janvier 1993 modifie le code civil et consacre pour la première fois en France le principe de la liberté du choix des prénoms de l'enfant par ses parents. Le rôle de l'officier de

l'état civil est de veiller au grain, dans les cas où ce choix lui semblerait contraire à l'intérêt de l'enfant. Une circulaire d'application de mars 1993 précise le sens de la formule : « contraire aux intérêts de l'enfant ». Sont ainsi concernés « les prénoms ayant une apparence ou une consonance ridicule, péjorative ou grossière ». Egalement « ceux difficiles à porter en raison de leur complexité ou de leur référence à un personnage déconsidéré dans l'histoire ou encore les vocables de pure fantaisie ». La longue chronique des prénoms refusés (Cocu, Normandie, Amphédrine, Manhattan, Périphérique-Nord, Saddam Hussein, Babar, Zébulon) ne fait qu'accentuer le manque de cohérence du rite de prénomination de la rue avec le registre de l'état civil.

Il serait inimaginable de concevoir le rite de prénomination des enfants comme un monologue ; c'est un véritable dialogue entre les cellules familiales et la mouvance des modèles de prénoms. La majorité des prénoms utilisés sont d'origine chrétienne ou christianisés par le culte des saints qui s'est beaucoup développé. Porté comme un bagage, le prénom est au quotidien une sorte de talisman et de passeport pour le monde, qui ne peut laisser indifférent ni celui qu'il désigne ni ceux qui l'utilisent toute une vie durant pour s'adresser à lui. La stabilité du calendrier républicain a aussi pour effet de légitimer un portefeuille de prénoms reconnus par le culte des saints. Ce dialogue entre le ciel et la vie des Français berce leurs humeurs et leurs mœurs par les prévisions météorologiques et la protection céleste du calendrier des saints. Patron des pays (Saint Patrick pour l'Irlande), des villes, des professions et des métiers, les saints se rappellent à nous par les dictons météorologiques. Cette structure de nomination n'est-elle pas aussi révélatrice d'une organisation sociale ? En effet, la fonction de nomination des enfants est le lieu d'une vérité singulière à travers l'éphéméride et le culte des saints. Cette nouvelle structure de relation entre le Ciel et la Terre est un patronage qui a perduré à travers le phénomène social et commercial de « la fête à souhaiter ». L'excitation joyeuse du jour anniversaire de la saint Glin Glin ou bien de Sauveur n'est plus en phase avec la diversité culturelle de la société française. En effet, le dernier mouvement d'une symphonie pathétique s'éternise dans la célébration télévisée du calendrier des saints.

Ainsi, le syndrome du jour anniversaire devient pour chacun une immense et somptueuse concélébration. Les jongleurs de ce jour anniversaire sont contenus dans le dictionnaire des saints. Chaque prénom est référencé par cette présence infinie des saints dans les résonances différentes de la vie quotidienne. En effet, les saints sont partout pour ce miracle de la « fête à souhaiter ». Déterminé à la naissance, joint de manière indissoluble au patronyme, part essentielle de l'identité, le prénom est en effet, généralement, celui d'un saint, même si son choix a été dicté par des raisons familiales ou la mode plus que le désir explicite de nous placer sous le patronage surnaturel. Mais c'est que nous touchons le paradoxe de la vie humaine dans l'estime du prénom. Dans la mesure où l'homme citoyen se libère en laissant gonfler son cœur par l'attente de la Fête, il devient en même temps une pauvre âme dans la manifestation des limites, de la relativité des valeurs devant la mélancolie et l'indifférence face à sa légende personnelle.

L'indifférence au prénom est dans notre univers moderne sécularisé. La coutume et l'hypothèse du prénom ne sont un sujet de conversation qu'à l'occasion de la naissance. Le prénom se tait depuis trop longtemps derrière les bons et les « moins bons » prénoms. Les hommes ont appris à se passer de lui et ne plus compter que sur soi, c'est-à-dire sur leur savoir et sur leur force d'âme. Ils ne croient plus à la synergie invisible de l'évocation du prénom. Il y a des gens nés coiffés (c'est-à-dire d'une richesse héréditaire) et les autres. Mais être coiffé ne se limite pas, en principe, à l'heur d'une riche naissance, il y a aussi des personnes qui sont « sans feu, ni lieu ». En effet, les saccades du temps qui passe s'inscrivent au frémissement de l'identité. Entre les pages des livres, des cahiers de classe (l'odyssée des légendes des prénoms avec les enfants) et des émissions, toute une famille de prénoms est tatouée de mots d'esprit en fabriquant des masques et des parures d'orgueil.

Une des émissions de la télévision, l'éphéméride de la météorologie nationale laisse macérer des images de saint au cœur de la nuit. En effet, au terme de la pronostication du temps climatique, l'animateur présente des prédictions proverbiales sur le saint du jour. L'utilité publique et pratique est de faire germer un souvenir proche de leurs racines pour les personnes qui sont les homonymes du saint fêté et restera dans les sédiments du silence pour les exclus du jour. Ce soleil des prénoms est une grille d'illustration du décalage et même du « déphasage » entre une institution, LE calendrier et la réalité de la vie quotidienne. En effet, une rapide consultation des statistiques Insee confirme notre intuition : la moitié des moins de 25 ans porte dorénavant un prénom qui ne figure pas au répertoire des fêtes à souhaiter d'un agenda standard. Le calendrier courant est devenu obsolète. Il est hors du temps, hors de son temps, un comble pour un calendrier.

Le nom propre est toujours transmis, alors que le prénom est la signature du désir des parents. Le prénom introduit le sujet social et pourrait être le support de l'insertion professionnelle. A plusieurs reprises, en 1803, 1910 et 1957, l'Etat français a fait établir des listes officielles qui se sont avérées particulièrement farfelues, et donc néfastes à la conservation authentique du patrimoine linguistique des prénoms. En effet, le parcours social du prénom est confronté depuis l'établissement du calendrier républicain à un « déphasage » de plus en plus flagrant entre une « institution », le calendrier, et le choix des prénoms des parents. Le rite de la prénomination, expression de Bernard This, pratiqué par les parents en France est « prématuré ».

Nommer est un acte culturel. C'est dans l'écart entre l'engendrement et l'institution de l'état civil, entre la généalogie et la stabilité des prénoms du calendrier républicain, entre la réputation de certains prénoms et la méconnaissance de certains, que chacun de nos enfants dans sa propre histoire, peut entendre, non pas le sens, ni l'origine ultime de son prénom, mais les perceptions et les représentations de leurs prénom dans l'écriture de leur destin.

### **Troisième fondement : aménagement de la tradition abrahamique**

Voici un exemple : un projet de fête culturelle à Marseille en janvier 2005. « Aid Dans la Cité » ... Comment se passer d'une fête culturelle ? L'empire des « Noces Orientales » commence par la fascination particulière entre l'Orient et l'Occident. Curieusement, cette dimension culturelle de la rencontre n'a jamais trouvé en France droit de cité dans le calendrier de la convivialité. Et pourtant, cette fascination mutuelle pourrait être un rendez-vous donné à tous les Français pour mieux se rencontrer, partager et se comprendre autour des rites de l'islam, notamment celui de la « fête du sacrifice ». En effet, les scènes du sacrifice de *l'aid el kebir* en France se succèdent comme un spectacle où la marchandise ovine est parvenue à l'occupation totale de la vie sociale et de la représentation du « fait » d'être musulman en France. Non seulement le rapport au sacrifice est visible, mais on ne voit plus que lui : la visibilité de la joie d'être musulman est dans la quête exclusive de l'animal à expier. Le geste symbolique du sacrifice est la reconnaissance par l'Homme de la suprématie Divine et du don de soi. Il nécessite une interprétation de ce rite des trois religions monothéistes sous la configuration d'une manifestation culturelle, établie et constituée. En effet, la racine d'un rite aussi extraordinaire, aussi profonde, nécessite une compensation culturelle et une dépense festive, au nom de l'hospitalité et de la diversité des cultures.

Toutes les religions commémorent les principaux événements de leur histoire par des fêtes qui sont tout autant des instants de joie et de prise de conscience de l'appartenance à une communauté. Les différents rituels en rapport avec le sacrifice trouvent leurs sources dans les textes. Ces fêtes tombent à une date fixe dans le cadre d'un calendrier donné. Les Arabes, comme tous les peuples sémitiques, font usage d'un calendrier. Appelée *aid al-Adha*, cette fête s'inscrit dans un double rappel : celui adressé à l'individu qui doit prier en l'honneur de son Seigneur et celui adressé à la communauté musulmane pour commémorer le geste d'Abraham mis à l'épreuve et récompensé. Paradoxalement, si la religion musulmane n'a pas érigé ce rite sacrificiel en « pilier » de l'islam, laissant au pratiquant une large liberté d'interprétation. Ce dernier l'a transformé en obligation et en marché économique. Quelle est la jurisprudence et la portée spirituelle du sacrifice ?

L'observation du sacrifice dans les pays musulmans et en Europe montre une remarquable unicité de la pratique et de la technique sacrificielles. La diversité des pratiques est surtout due à l'importance de la part culturelle dans l'accomplissement de cette fête religieuse. En effet, le rituel sacrificiel, accompli au sein de la famille, est créateur de lien social. La fête collective n'implique aucune autre finalité qu'elle-même. Plus encore, la création culturelle qu'elle suppose n'est créatrice que des formes qu'elle revêt au cours de sa manifestation. En effet, les fêtes collectives que suscitent les religions monothéistes prennent de nouvelles significations identitaires. La fête est-elle une manifestation sociale, un mode d'expression de la société, englobant la vie brûlante du non-social à la vie commune et transgressant le fait collectif lui-même ?

La kermesse à l'occasion de la fête de l'Adha est une foire annuelle qui s'empare de n'importe quel espace dans lequel elle peut s'installer. La rue, les cours, les places, tout est bon pour cette rencontre de toutes les familles de Marseille en dehors de leurs conditions et du rôle qu'elles jouent dans une collectivité. Ici, le partage et la proximité constituent les assises d'une « expérience de convivialité » qui accentue intensément les relations sociales et les supports affectifs, qui multiplie à l'infini les communications et réalise momentanément une ouverture culturelle réciproque entre toutes les communautés entre elles. Au point où la fête qui les réunit n'a plus besoin de symboles, qu'elle invente ses joies de parents et ses rires d'enfants. Cette kermesse est cela. Elle n'utilise sur l'instant que les signes collectifs de communion et que des figures en liesse. Avec la magie des conteurs, des musiciens, des poètes et la folie des acrobates, des saltimbanques, la ronde des promeneurs dans les dédales des Docks des Suds crée une autre illusion qui consiste à rapprocher la fête du jeu.

Les genres musicaux et leur rôle culturel dans les cérémonies rituelles au Maghreb ont évolué en montrant la richesse des musiques traditionnelles et en s'insérant dans la culture des musiques du monde entier. Il est bien évident que de tels changements structurels ont transformé la façon dont on apprend cette musique, dont on en joue et dont on l'écoute. L'engouement actuel pour un groupe tel que l'Orchestre National de Barbès est un mélange des éléments de musique traditionnelle et exotique avec des rythmes contemporains. A cheval entre la tradition et la modernité, et de ce fait au cœur des questionnements actuels de la société française, les artistes de la soirée de la fête de *l'aid el-adha* expriment un jeu esthétique entre les musiques savantes et les répertoires des chants traditionnels.

### **Quatrième fondement : des noms de rues pour porter la mémoire des quartiers populaires**

Autre exemple : Rue Mahboubi Tir à Marseille. L'estime de Monsieur Tir et les relations avec les autres ont dû dépasser la solitude habitée du quartier du Grand Saint Barthélemy. L'image du quartier était emprisonnée dans la machine à comparer entre tous les quartiers de Marseille. Celui qui se compare cesse de se comprendre. La vie de Monsieur Tir va permettre de vivre dans un espace « littéralement » sans comparaison. Par ce livre-célébration d'un parcours de vie, la parole des habitants semble remercier et être remerciée. Penser à Monsieur Tir, c'est remercier la vie du quartier. C'est à partir d'un secret d'une vie que s'inaugure tout culte de la mémoire. Celle de Monsieur Tir permet un instant d'exception où la vie de quartier devient une fête de la mémoire. Le plus court chemin de nous-mêmes à nous-mêmes est Monsieur Tir, figure emblématique et légendaire d'un esprit explosif qui ne se conforme pas à un modèle établi de l'émigré patriarcal.

L'expérience de ce livre sur Monsieur Tir jaillit comme une rencontre vraie entre deux mondes, l'individu Tir et le collectif de son environnement social, deux éclats de vie où le silence se dévoile à la fois comme une communion dans l'espace (sa boutique) et une suspension du temps (le boulevard Tir), un abandon (il n'est pas là) et une redécouverte (une célébration de son silence). En effet, Le 1er juillet 2004 à Marseille, le boulevard Jourdan prolongé a été officiellement renommé rue Mahboubi Tir, en

hommage à un habitant du Grand Saint Barthélémy, dans les quartiers nord. Cette initiative, associant habitants et pouvoirs publics, témoigne d'une volonté de se réappropriier des espaces urbains dépersonnalisés, à travers un long travail de mémoire réhabilitant l'histoire des hommes et des femmes qui y vivent, et qui les font vivre. Au-delà de l'acte commémoratif symbolique, les associations regroupées autour de la Maison de quartier de la Busserine et du Comité Mam'Éga s'attachent à renforcer les liens intergénérationnels et intercommunautaires, notamment au travers de créations culturelles et d'actions publiques, pour mieux transformer la rage contre la précarité sociale ambiante en énergie positive.

Qui d'entre nous ne s'est pas, un jour ou l'autre, demandé qui était tel ou tel personnage dont le nom figure sur les plaques des rues, sans être toujours référencé dans le dictionnaire des noms propres ? Les habitants des quartiers nord de Marseille expliquent fièrement qui était ce Monsieur Tir. Petit épicier sans fortune originaire des montagnes de l'Aurès, il a ouvert une première boutique en lisière du bidonville à la fin des années 50, puis avec l'urbanisation galopante de tout le secteur il s'est installé en 1976 au carré de la Busserine. Les autres commerçants ont fini par partir, mais monsieur Tir, lui, est resté. En quarante ans, il a connu parmi ses clients plusieurs générations d'habitants : les gens des baraques, puis les nouveaux arrivants dans les cités, de toutes les origines ethniques. Son magasin était un lieu de rencontre, accueillant à la fois les enfants et les anciens qui venaient jouer aux cartes ou aux dominos, tous respectueux de cet homme qui avait importé avec lui la fonction de juge des affaires civiles exercée par son père, adjoint au cadî à Khenchela en Algérie. Dans la mémoire collective, Monsieur Tir représentait la figure du sage, commerçant généreux mais exerçant aussi une certaine autorité. Comme l'écrit Karima Berriche, auteur du livre « Monsieur Tir, un marchand de bien », il « *s'est appuyé sur des modes citoyens issus de sa culture d'origine* ». Mahboubi Tir était ainsi un médiateur et un passeur. En assurant leur devoir de mémoire, pour transmettre une histoire des hommes et des femmes entremêlée à celle du quartier, les nouvelles générations espèrent aussi être à la hauteur pour prendre le relais.

Marseille, 22 août 2004

*Yassine Chaib, sociologue, auteur de « l'Emigré et la Mort ».*

*YCHAIB@fasild.fr*

## Publications : la rentrée des livres

### Ouvrages de la collection « Compétences Interculturelles » :

**U. MANÇO (dir.), Reconnaissance et discrimination : présence de l'islam en Europe occidentale et en Amérique du Nord, Collection « Compétences Interculturelles », Editions de L'Harmattan, Paris, 2004, 350 p.**

Malgré l'existence de législations respectueuses des droits humains, pourquoi les musulmans ne jouissent-ils pas d'une liberté de culte sans entraves, à l'égale de celle qui est reconnue aux fidèles d'autres confessions ? Telle est la question de départ de l'ouvrage qui fait le point sur la présence musulmane en Occident. Environ treize millions de musulmans en Europe occidentale et près de six millions en Amérique du Nord participent à la vie de nos sociétés démocratiques. La présence musulmane demeure majoritairement issue des migrations internationales, mais avec l'accélération des naturalisations, l'apparition d'autochtones convertis et l'avènement de générations nées en Occident, elle cesse d'être un fait importé. Ces personnes diversement croyantes et pratiquantes réclament le droit de vivre leur religion dans la paix, la dignité et la légalité. Bien que très variable d'un cas à l'autre, le degré d'institutionnalisation du culte islamique n'atteint nulle part le niveau de la reconnaissance parfaite, sur un pied d'égalité avec les autres cultes, dans le respect des textes constitutionnels et des conventions internationales qui garantissent la liberté de conscience. Les identités musulmanes et les pratiques islamiques de demain en Europe et en Amérique seront sans doute déterminées par l'évolution de cette question. Premier d'une série de plusieurs ouvrages qui seront consacrés aux musulmans et à l'islam en Occident, ce livre est l'œuvre d'un réseau international de spécialistes coordonnés par l'IRFAM. L'ouvrage propose des éléments de compréhension institutionnelle et macrosociologique de la problématique dans huit pays (Allemagne, Belgique, Canada, Etats-Unis, Espagne, France, Italie et Royaume-Uni). Dans une perspective comparative, chaque contribution nationale aborde les caractéristiques sociologiques de la population musulmane, l'état de la reconnaissance officielle du culte islamique et le bilan de l'intégration des musulmans. Le volume se clôture par une analyse des mécanismes de production de l'islamophobie, puis par une comparaison des acteurs et des facteurs de la reconnaissance, qui tente de dégager les causes du traitement différent réservé à ce culte et de formuler des recommandations politiques.

**A. MANÇO et S. AMORANITIS (eds), Reconnaissance de l'islam dans les communes d'Europe. Actions contre les discriminations religieuses, Paris, Budapest, L'Harmattan, coll. « Compétences interculturelles », 2005, 200 p.**

Ce livre présente les résultats de l'action « Cultes et cohésion sociale » soutenue par la Commission européenne de 2001 à 2004. Il s'agit d'une action d'identification, de validation et d'échanges transnationaux de « bonnes pratiques » et d'informations dans le domaine de la lutte contre les discriminations religieuses appliquées aux communautés musulmanes locales en Europe. Le réseau international fut coordonné par l'Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations (IRFAM). Il est composé de partenaires divers, originaires d'Espagne, de France, d'Italie, de Belgique, de Grande-Bretagne, ainsi que du Canada et des Etats-Unis. L'objectif global de l'action est de mettre en évidence les pratiques efficaces de gouvernance locale dans la gestion de la diversité religieuse et ainsi de mieux lutter contre les discriminations religieuses et culturelles que rencontrent les communautés musulmanes. Les chapitres de l'ouvrage exposent les situations observées dans les sites d'intervention et ont été conçus de manière comparative et transnationale afin d'identifier et d'illustrer, à travers tous les cas traités, la notion de discrimination religieuse à l'endroit de la population musulmane d'Europe, et de contribuer à la construction d'une typologie d'indicateurs de ce type de discriminations. Une attention particulière a été portée à l'identification, à l'illustration, à l'analyse et à l'évaluation d'initiatives locales de lutte contre la discrimination religieuse pour systématiser les savoirs et les savoir-faire accumulés lors de la réalisation du projet. Des recommandations politiques et des exemples de « bonnes pratiques » achèvent le volume, en guise de conclusions.



**Ch. PARTHOENS et A. MANÇO, De Zola à Atatürk : un « village musulman » en Wallonie. Cheratte-Visé, Paris, Turin, Budapest, L'Harmattan, coll. « Compétences interculturelles », 2005, 174 p.**

Cet ouvrage a pour objectif de décrire les processus d'intégration sociale d'une communauté turque installée dans une localité minière en Belgique, dès l'aube des années soixante. Il s'agit de retracer les étapes grâce auxquelles cette population ouvrière immigrée est parvenue en un peu plus d'un tiers de siècle à s'établir dans le quartier, à se structurer en associations et organisations, à se faire reconnaître par le pouvoir local ainsi que par le tissu institutionnel du pays d'accueil et, enfin, à s'asseoir à la table des élus locaux. Il est exposé comment la population originaire de Turquie de Cheratte (commune de Visé, arrondissement de Liège, Région wallonne) est passée par diverses phases d'installation et d'intégration, en relation avec la trame sociohistorique générale : quels ont été les facteurs qui ont permis ces avancées ? Quels furent les obstacles ? Comment furent-ils contournés ? Quels problèmes subsistent encore ? Il y est expliqué plus particulièrement comment une mosquée fut organisée par des immigrants peu scolarisés et comment elle prétend devenir un partenaire d'actions sociales et éducatives au sein d'une coordination d'acteurs locaux, dans un faubourg industriel de la Wallonie (partie fédérative francophone au sud de la Belgique). Fidèle à l'adage « l'universel est au cœur du particulier », cette monographie ethnographique locale, partant d'une minutieuse observation de très longue durée, permet d'interroger les conceptions générales sur l'intégration des migrants et la transplantation des ensembles culturels exogènes dans les pays industrialisés.

**J. GATUGU, S. AMORANITIS et A. MANÇO (éds), La vie associative des migrants : quelles (re)connaissances ? Réponses européennes et canadiennes, Paris, Turin, Budapest, L'Harmattan, coll. « Compétences interculturelles », 2004, 280 p.**

La vie des associations créées par les migrants est indissociable de l'histoire migratoire elle-même. Elle se développe au fil du temps : dans de nombreux pays occidentaux, on assiste à un foisonnement des activités des associations de migrants comme on observe une intensification de la fréquentation de ces structures. La participation sociale à travers leurs associations apparaît pour les citoyens issus de l'immigration comme étant un facteur important d'acculturation, un lieu de ressourcement identitaire et une œuvre de solidarité. Les activités des associations sont également l'occasion de s'initier aux pratiques démocratiques et une source d'occupation pour une catégorie de la population exclue du marché de l'emploi. Le présent ouvrage détaille les résultats d'un travail d'enquête portant sur les acteurs de la vie associative originaires notamment de Turquie, du Maghreb et d'Afrique noire, présents entre autres, en Belgique, en France et au Canada. L'observation porte en particulier sur les rapports entre associations d'immigrants et divers niveaux de pouvoir des pays d'accueil. Dans la plupart des cas envisagés dans ce livre, les associations des populations issues de l'immigration sont caractérisées par leur manque de ressources humaines et matérielles ainsi que par l'absence de partenaires politiques. Malgré ces difficultés, les associations créées par les immigrés ou leurs enfants restent une des expressions culturelles les plus importantes de ces communautés transplantées dont les sociétés d'accueil peuvent tirer bénéfice pour s'enrichir et se diversifier.

#### **Autres publications :**

**M. KÖKSAL, « Cultes et cohésion sociale » : le CD-ROM documentaire du projet, 2004**

Le CD-ROM documentaire du projet « Cultes et cohésion sociale » a pour objectif de fournir au lecteur un aperçu de trois années de recherches et actions menées par une équipe transnationale et pluridisciplinaire de chercheurs et d'intervenants sociaux dans le domaine de la lutte contre les discriminations religieuses envers les populations musulmanes d'Europe. Le CD-ROM multimédia propose de vivre la confection des rencontres internationales, la réalisation d'ouvrages clés sur la problématique, des extraits d'un colloque international, mais aussi la possibilité d'entrer en contact avec des spécialistes ou de consulter leurs sites web. Les résultats des observations et des actions de luttes contre les discriminations religieuses sont présentés à travers des résumés et des schémas. Le propos est illustré de photos et de séquences filmées, notamment des entretiens avec des experts et des témoins de terrain. Cette plate-forme originale contient : des extraits de rapports de recherche et d'évaluation ; des entretiens filmés inédits avec des chercheurs et acteurs de terrain ; des extraits de réunions et du colloque international du 21 septembre 2004 à Liège ; des conversations audio durant les rencontres préparatoires ; des photographies originales prises sur différents sites du projet ; la possibilité de commander les ouvrages de référence du projet « Cultes et cohésion sociale » ; des biographies et bibliographies des intervenants ; des liens utiles et des références documentaires en matière de lutte contre les discriminations.

**U. MANÇO (en collaboration avec H. BOUHOUTE et A. MEDHOUNE), L'islam, vous connaissez ?, Bruxelles, Exécutif des Musulmans de Belgique et Ministère de l'Enseignement secondaire de la Communauté française de Belgique, 2003, 56 p.**

**U. MANÇO (sous la direction de), Voix et voies musulmanes de Belgique, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, collection « Travaux et Recherches », n° 43, 2000, 218 p.**

*Tous ces ouvrages sont disponibles à l'IRFAM : [jpardo@irfam.org](mailto:jpardo@irfam.org)*

#### **Site à consulter :**

<http://www.cfwb.be/aide-jeunesse/focus/report12/intro.htm>

Réalisations pratiques de l'AMO Reliances avec les jeunes de Visé dans le cadre du projet « Cultes et cohésion sociale » ...